POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

rout l'essor du comm

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

-in lie ever eston eb aveugithsertions.

Annonces, la ligne. . 20 c

RÉSERVES SONT FAUTES On droit de refuser la publication des insertions reques et memo payec-sant costitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

On s'abonne!

Ches MM. HAVAS-LAFFITE et Cio.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

12 Septembre 1876.

Bulletin politique

Nous exprimions, il y a quelques semaials, la crainte que la guerre entre les Serbes les Turcs ne fut la petite pièce avant la rande; les négociations pour en amener la in nous paraissent inquictantes pour la paix européenne. A mesure que les deux belligépals ont pris l'aspect, l'un d'une armée aglo-turque, l'autre d'une armée russogrbe, les événements sont devenus plus redoutables. La flotte anglaise à Besika a flatté lorgueil britannique, mais n'était pas de alure à simplifier les questions. Les puisunces n'ont que le mot de paix à la bouche: aucune (nous ne parlons que des puissances prépondérantes) ne se conduit de mamère à nous convaincre de ses intentions pacifi-

l'abaissement actuel de la France leur parait une bonne occasion de réaliser ses esseins ambitieux. L'empire ottoman n'inspre de l'intérêt à personne : nous avons , à Paris, de grands journaux qui enregistrent visible plaisir les avantages des lucs et les revers des Serbes, mais c'est affaire de mot d'ordre, et nos turcophiles officieux se montrent plus dociles que terrents. Leur métier, du reste, est ingrat, la Brooité turque, qu'ils ont voilée de leur mieux, est le scandale de la civilisation européenne, et les fantômes de sultans se succèdent à Stamboul.

la dernière page turque est une page de massacreur, et la dynastie d'Osman s'achève avec des héritiers de rechange qui se préciplient ou que l'on précipite dans les bras de

la mort. les Turcs, commandés par des Anglais, sont bien comportés à la bataille; leur

iorant noduelni egy osya jadlusa

donné à cieur joic. Conné à cieur joic.

pas de mourir parce que le Paradis de Mahomet les attend, mais ils ne suffit pas d'être bon soldat pour faire durer un empire : il ne faut pas demeurer en contradiction permanente avec toute idée d'humanite.

Les Osmanlis, dans les conditions de paix qu'ils proposent, font comme s'ils vivaient de leur propre vie et s'ils n'avaient à s'inspirer que d'eux-mêmes; les plus zélés seraient capables de mettre le feu au quartier de Péra ou de demander la déposition du nouveau padischah, si un traité rigoureux ne venait pas accabler les Principautés insurgées.

Les Turcs, qui ont l'habitude orgueilleuse d'oublier les services de l'Europe, en sont encore à comprendre que leur empire n'a qu'une existence d'emprunt, et qu'il est dehout uniquement parce qu'on ne le laisse pas tomber. Ils sont soufferts, protégés et condamnés, et par surcroît, débiteurs peu solvables: rien n'est plus absolument impossible que l'affermissement de leur situation sur le sol européen.

Un traité de paix, avantageux pour eux, ne se concluera pas. L'effort vigoureux qu'ils viennent de tenter n'aura fait qu'accélerer leur épuisement sans compensation aucune. Si la Russie leur déclarait la guerre, leur résistance ne serait pas longue; ils se vengeraient de leur impuissance par des égorgements de chrétiens en Syrie et dans l'Asie-Mineure. Ils auraient l'appui armé des Anglais, mais l'Angleterre travaillerait pour son compte et pour le compte du Croissant.

Nous persistons à regarder la paix européenne comme menacée par la question orientale mais, quelle que soit l'issue de la guerre actuelle, quelles que soient les conditions de la paix, si on parvient à la conclure, une pierre d'achoppement sera toujours là : les réformes. C'est une carte terrible dans le jeu de la Russie. Elle peut la tenir en réserve, elle la jettera toujours sur le tapis de la diplomatie orientale. Or, que de fois nous avons dit que les réformes en faveur des chrétiens sont aussi nécessaires qu'irréalisables l'Le mal est incurable par l'incapacité turque, et, lors même qu'il serait

guérissable, l'Islamisme interdirait le remède. Jamais l'égalité entre chrétiens et musulmans ne sera pratiquée en Turquie; Jamais le témoignage d'un giaour ne sera accepté contre un musulman; jamais un disciple du Coran n'obéira aux ordres d'un disciple de l'Evangile investi d'une autorité. Le mépris du chrétien est un dogme pour le

La nécessité des réformes est reconnue par toutes les puissances, même par l'Angleterre : toutes les puissances ont déclaré que les réformes devaient être désormais autre chose qu'un chiffon de papier; elles exigent leur execution. Eh bien, l'execution est impossible. C'est contre cette pierre que se brisera l'empire ottoman si, auparavant, il ne disparaît dans quelque tempête de

Ce qui démontre la déchéance irrémediable d'un Etat, c'est l'impossibilité de trouver quoi que ce soit qui puisse lui être bon. L'empire turc ne peut pas subsister tel qu'il est, et ne peut pas changer. Il s'étend sur des populations chrétiennes qui l'ont en horreur, auxquelles l'Europe avait recommandé la patience et dont elle n'a pas condamné le soulèvement. Il est en train de les vaincre et ne profitera pas de ses succès. Vaincu, il aurait emporté ses tentes en Asie; vainqueur, il subira la loi. Il n'est plus que le jouet de ceux qui le font vivre, et son jeu à lui, c'est de massacrer. Poujourat.

Chronique générale.

grades dans les divers ordres néerlandeix LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE.

Depuis vingt ans, chaque cinq années l'opinion publique semble se réveiller et s'alarmer de la dépopulation de la France.

De tous côtés l'on se demande d'où vient la diminution croissante du nombre des enfants et où cette diminution conduit notre

La diminution du nombre des enfants nous conduit à un affaissement de nos for-

ces: forces militaires, forces industrielles, forces commerciales. La France ne colonise plus; elle a abandonné les pays où, grâce à une immigration constante, son influence dominait en souveraine. Dans les contrées où nos compatrioles vont encore, peu à peu le terrain leur échappe, et les autres populations de l'Europe s'emparent des instruments de richesse que nos générations ont préparées depuis longtemps.

L'Allemagne nous a enlevé par la con-quête l'Alsace et la Lorraine ; ses émigrants nous enlèvent chaque jour aux Etats-Unis, au Mexique, dans les Indes, notre part d'influence, d'autorité, de domination.

Si de là nous regardons le tort que la diminution de la population porte à nos ressources intérieures, que de mal l

A la campagne, le manque de bras ne vient pas seulement de la désertion des paysans pour la ville, il vient surtout de la diminution du nombre des naissances.

Il faudrait faire ici une vaste enquête: l'industrie, le commerce, tout se ressent de la diminution de la population

Mais d'où naît un état aussi désastreux ; et serait-il possible d'y apporter un remède

Les enfants diminuent parce que l'idée chrétienne disparait, parce que le respect du mariage s'affaiblit, parce que l'idee de la saintelé de l'union conjugale est tuée par les doctrines de l'amour libre, et par les idées impies que la Révolution répand chaque jour à pleines mains ! Les enfants diminuent parce qu'à la difficulté pécuniaire d'élever aujourd'hui les enfants, s'ajoutent les difficultés qui naissent du partage torcé. Les chambres de commerce de Paris, de Bordeaux, de Marseille, d'Amiens, etc., ont bien fait ressortir le mal qu'à ce point de vue la loi du partage forcé porte au pays. Les pères ne veulent plus avoir d'enfants, parce que les enfants assurés d'avoir à la mort de leurs parents une part de fortune, ne se donnent plus la peine de travailler, d'augmenter l'héritage paternel et de prévenir ainsi les mauvaises chances de la fortune. De tous les côtés on appelle une enquête.

de : Vierta libudiaguel en oppos Feuilleton de l'Écho Saumurois.

102 m

un mor-faile sur scheles: 80 fr.

E

Enod

s colo-

LA WOLLWER E. Goundre, meis les oivils fort rares

aloup labbaeq , pendin al Ringle &

des Ferreaux, la place de la Comélie rues Lafont et Pulles Califet ont eutenu par des malders d'i **ell** vigne qui col le

lengue manifestation des plus grosse AVENTURES DE PAUL

trouvé envelopeé par toute colli arm Albhind Ine it (Suite) individues - Stlanp

serlieus, le Caira, le Chant du départ el li Aces leuanges démesurées, Paul relevait la tête efement, se regardait à la glace, prenaît des attiues folles, et livrait à ses flatteurs, d'une main dérale, tout ce qu'il possédait.

Mais quand il se présenta la dernière fois chez loaillier pour lui demander de nouveaux sacs écus, il sut de prime abord stupésait de l'étrange brionomie de Finlappi, o sa 1000 finomitare

Ah! monsieur le gentilhomme, lui dit d'un indimpitoyable moquerie le vieux marchaud, ah! los y allez de ce train! Je vous croyais quelque naif et inexpérimenté, mais pourtant pas à ce Mini. En deux mois vous avez dévoré la fortune d'un comte. Il est vrai que vous êtes marquis; mais voyez, voici vos reçus (le joaillier avait eu grand soin de prendre de Paul un recu de chaque somme qu'il lui donnait). Moi, pourtant, je n'ai pas encore vendu votre fameuse escarboucle, et jusqu'à ce qu'elle soit placée, je ne puis plus rien vous donners isabernam el , novel el este

- Plus rien ! s'écria Paul, qui avait eu ce jour-là même plusieurs engagements à remplir.

- Plus rien ! répéta Finlappi d'un ton de persi-

Eh bien! rendez-moi donc le diamant que je vous ai confié. Je ne demande pas mieux, si vous avez la

complaisance de me rembourser d'abord les avances que je vous ai faites. - Misérable ! dit Paul avec un accent de fu-

reuragention al sinta takel ab lancizeo - Ne nous emportons pas, mon jeune monsieur; chacun son affaire ici. J'ai votre diamant entre les mains, c'est vrai; mais vous avez mon argent :

rendez-le-moi avec l'intérêt légal, et tout sera fini. - Mais vous savez que cela m'est impossible.

— Je sais que vous êtes un jeune homme de la plus belle esperance, et que vous avez les plus nobles amis du monde. Allez leur demander quelques cent mille livres que vous me devez, et nous serons bientôt d'accord. Ne vous ont-ils pas juré cent fois qu'ils vous étaient dévoués à la vie et à la mort? et qu'est-ce qu'une si misérable somme pour des amis qui vous aiment tant les no apov ain le

A ces derniers mots, prononcés avec la plus insultante expression d'ironie. Paul ne put se contenir; il s'élanca sur le joaillier, le prit à la cravate et le jeta sur le parquet.

- Au secours! au secours! s'écria d'une voix étouffée Finlappi.

En ce moment, une escouade du guet parut devant la maison; à ces cris de douleur et de desespoir, les archers se précipitèrent dans la maison, trouverent le vieux joaillier qui gémissait, tremblait, se débattait sous la main vigoureuse de son jeune antagoniste; et, sans vouloir écouter aucune explication, ils les emmenèrent tous deux en prison i gaya suce elale la saliv du adab

Dès que Paul, accablé, terrassé par une telle catastrophe, eut reconvré l'usage de sa réflexion, il demanda une plume, de l'encre, et écrivit à chacun de ses fidèles amis une lettre dans laquelle il racontait l'indigne outrage qu'il venait d'essuyer, les odieuses machinations dont il avait été victime, et il finissait en réclamant un prompt secours.

Cette correspondance finie et expédiée, il s'attendait de minute en minute à voir apparaître dans son cachot tous ces braves jeunes gens qui lui avaient fait si souvent tant de magnifiques protes-

Mais un jour, deux jours se passerent, et per-

sonne ne se presentait.

Le matin du troisième jour, il était sur sa couche de paille, attendant encore, prêtant l'oreille au moindre bruit, lorsqu'il entendit la voix du geolier qui, le croyant endormi, disait à un de ses camarades and assillos serios ellim Alidah ina

Ce jeune homme qui est là et qui a l'air si innocent, figure-toi que c'est un affreux voleur qui a enleve un des plus riches diamants d'un des plus beaux magasins de Paris, et filouté plus de cent mille livres à un brave joaillier.

- Vraiment! s'ecria l'autre. Est-il possible?

- Oui, je puis te l'affirmer; car ce joli coquin qui a dejà été en prison pour je ne sais quelle mauvaise action, et qui se fait appeler le vicomte de Basan, l'a dit positivement à notre camarade Auguste, qui lui portait une lettre de ce jeune homme.

Ce coquin, ce faux vicomte, était précisément le beau et riant cavalier qui s'était le plus ardemment attaché à la fortune de Paul, et que le pauvre enfant de Franche-Comté regardait comme son ami le plus puissant et le plus dévoué.

En apprenant cette effroyable vérité sur l'un de ses compagnons, il pressentit ce que devaient être les autres, et se roula sur sa couche avec des larmes et des cris de désespoir. vanieroni pas-

(La fin au prochain numéro.)

Il fant que cette enquête se fasse. La question touche à la vitalité de notre pays; mais, nous en sommes sûr, l'enquête ne démontrera pas que la vigueur de notre race ait diminue: elle montrera que l'envahissement des idées anti-religieuses de la Révolution et que le règne des lois révolutionnaires sont la cause la plus certaine de ce dépérissement matériel de la France!

XAVIER ROUX. (Gazette de France.)

Le Journal du Morbihan publie la lettre suivante, adressée par M. le comte Albert de Mun à ses électeurs de l'arrondissement de Pontivy:

« Noyal-Pontivy, 1er septembre 1876. » En me donnant, le 27 août, pour la troisième fois depuis le commencement de l'année, la majorité de vos suffrages, vous avez définitivement confirmé les pouvoirs que j'avais reçus de vous le 5 mars : je viens vous en remercier du fond du cœur.

» Votre décision est désormais inattaqua-

ble et elle sera respectée.

» L'honneur que vous me faites, en affirmant ainsi votre confiance en moi, malgré tous les efforts entrepris pour nous séparer, me touche profondément et m'impose des devoirs auxquels je ne faillirai

» Je reprends, dès aujourd'hui, la tâche que vous m'avez confiée il y a six mois, et à laquelle je vous ai promis de me consa-

» Résolu à défendre énergiquement la religion catholique, toutes les fois qu'elle sera atlaquée, et à lutter, de toutes mes forces, contre les passions révolutionnaires, je m'appliquerai en même temps à faire tout ce qui sera possible pour le bien du pays et pour la satisfaction de vos intérêts agricoles, commerciaux et industriels.

» Je viendrai souvent m'enquérir, par moi-même, de vos besoins, et, chaque année, je passerai au milieu de vous le temps

de repos qui me sera laissé.

» J'espère ainsi, avec l'aide de Dieu, remplir dignement le mandat que vous m'avez donné et vous témoigner, par mon devouement, mon affection et ma reconnais-

Comte Albert Dr. Mun, al ab Morbihan. » Député du Morbihan. »

Cette lettre produit le meilleur effet dans l'arrondissement de Pontivy. Non-seulement ceux qui ont voté pour lui sont heureux et siers de ce terme langage, mais beaucoup de ceux qui se sont laissé entraîner par les révolutionnaires y applaudissent aussi. Ils comprennent que l'arrondissement aura en M. de Mun un député qui lui fera honneur, et qui saura protéger les intérêts locaux en même temps qu'il défendra avec éclat la cause de l'Eglise et de tout l'ordre social.

On a été un peu trop surpris à Paris que la majorité de M. de Mun ne fut pas plus forte. Si vous saviez tout ce que les diverses fractions du parti républicain, et beaucoup de bonapartistes, ont fait contre lui, vous admireriez le courage, le dévouement, la persévérance et le grand esprit de foi dont notre catholique population a fait

Les agents de la révolution ont été d'une impudence inquie. Ils ont prétendu que M. de Mun voulait le rétablissement de la dime, la guerre, l'asservissement des ouvriers. Ils ont débité mille autres sottises. Aux mensonges méchants et bêtes, aux accusations odieuses, aux vociférations radicales, ils ont joint des actes de violence. En bien des endroits, les maires ont eu beaucoup de peine à se faire respecter. Et malgré cela la majorité a tenu bon; c'est un grand succès, d'autant plus que les dévouements qui se sont ainsi affirmés ne faibliront pas. On le

Au premier moment, les républicains, furieux, ont parlé de protestation. C'est un cri d'impuissance et de colère, rien de plus. Et contre qui, contre quoi protesteraientils? Il n'y a eu de violences et d'abus que de leur côté. Ils ont menacé non-seulement le clergé et la noblesse, mais aussi la bourgeoisie, les fermiers, les simples cultivateurs: Voilà ce que l'administration a du constater dans ses rapports, si elle a cru bon d'en faire. Les révolutionnaires ne s'en

Le Journal officiel à publié le règlement gé-

vanteront pas.

néral de l'Exposition universelle et le décret qui approuve ce règlement.

Les produits exposés se divisent en neuf groupes, dont chacun se subdivise en plu-

sieurs classes.

Voici l'énumération de ces neuf groupes principaux: 1º Œuvres d'art; 2º Education et enseignement; matériels et procédés des arts libéraux; 3° Mobilier et accessoires; 4º Tissus, vêtements et accessoires; 5º Industries extractives; produits bruts et ouvrés; 6° Outillages et procédés des indus-tries mécaniques; 7° Produits alimentaires; 8° Agriculture et pisciculture; 9° Horticulture.

Les journaux radicaux continuent leur campagne contre les « capucinades » de certains généraux qui ne sont assurément ni les moins instruits, ni les moins braves de l'armée.

Serviteurs du drapeau, étrangers aux partis, mais profondément convaincus, par l'expérience même des choses militaires, de l'utilité des croyances religieuses, ils travaillent à les maintenir dans l'armée. Ils ne sont pas plus « capucins » qu'ils ne sont jacobins, et les attaques dirigées contre eux par la presse radicale ne font que leur donner des titres nouveaux à l'estime et à la confiance du pays.

Les hommes politiques qui inspirent cette détestable campagne d'injures, de personnalités, de dénonciations, comprennent bien mal les intérêts de la cause républicaine, dont ils se prétendent les champions.

On signale depuis le mois dernier la présence de plusieurs individus étrangers dans les Alpes-Maritimes, qui, sous le prétexte de négociations commerciales, se livrent à des investigations qui peuvent paraltre suspectes.

Plusieurs députés de la gauche ont été invités à assister à des banquets qui auront lieu dans leur département, à l'occasion de l'anniversaire du 22 septembre. damué le soulèvement. Il est en train de

Vainere et ne profifera pas de ses suc

Le maréchal de Mac-Mahon vient d'être nommé grand'croix de l'ordre du Lion néerlandais, par Sa Majesté le roi des Pays-Bas; le général marquis d'Abzac, aide de camp du maréchal, est nommé commandeur du même ordre. Plusieurs officiers supérieurs de l'armée française, parmi lesquels le général Chanzy, sont nommés à différents grades dans les divers ordres néerlandais. LA PETEFULATION DE LA PRANCE.

Veut-on savoir comment nos journaux radicaux apprécient les horreurs commises en Bulgarie? Voici la réponse que la Tribune met dans la bouche des Turcs à l'adresse de

« Ah! nous sommes des sauvages! Eh bien l et votre semaine rouge du mois de mai 4874?

» Quoi! vous vous indignez parce que nous avons coupé des enfants en morceaux! Mais vous en avez haché le long des murs à coups de fusil

» Quoi ! le cœur vous lève parce que nous avons fendu le crâne à des jeunes filles! Mais vous avez mitraillé des femmes !

» Quoi l nous sommes des cannibales pour avoir coupé le cou à des blessés | Mais yous avez fait sortir des malades de l'hôpital pour les porter devant le peloton d'execu-

» Quoi l nous sommes des monstres parce que nous empalons! Mais vos cocottes ont crevé les yeux des vaincus avec le bout de leurs ombrelles !

» Quoi! nous avons tué deux cents hommes dans un village! Mais vous avez laissé plus de vingt mille cadayres dans les rues de

» Et tout cela, ce n'est pas moi qui l'invente; je l'ai lu dans vos journaux, et la postérité pourra le lire dans les vers de l'Annee terrible.

» Eh bien loui, peuples d'Occident, peuples civilisés, peuples humains, Allemands, Anglais, Français, Parisieus, vous avez raison de nous considérer comme des sauvages; vous faites bien de nous mépriser, et j'ai vraiment honte de mes bandes.

» Car, je le vois bien, j'aurai beau faire,

piller, incendier, massacrer, casser la têle aux vieillards, éventrer les femmes, découper les enfants, vous resterez encore nos maîtres en férocité, et les bachi-bouzouks ne seront jamais dignes de laver vos bottes sanglantes. »

Ainsi l'armée qui a arraché Paris aux assassins et aux incendiaires de la Commune est mise au-dessous des bachi-bouzouks par les radicaux. Il est impossible d'entreprendre une glorification plus odieuse de l'abominable insurrection de 1871.

LES TROUBLES DE LYON.

A la veille de l'arrivée du chef de l'Etat à Lyon, un incident à propos des débuts de théâtre a tout à coup soulevé l'opinion publique et excité de véritables troubles. Les manifestations dirigées contre la direction du Grand-Théâtre ont pris les proportions d'une émeule. Les ordres les plus sévères ont dû être donnés à la police et aux agents de l'autorité. Les sifflets ne suffisant pas, les pierres ont été de la partie. Deux fois la salle a du être évacuée. Des arrestations nombreuses ont cu lieu. Le troisième jour le théâtre a fait relâche.

Un incident s'est produit pendant la séance du conseil général. M. Durand, député et membre du conseil, a été arrêté par les agents interdisant la circulation aux abords du théâtre et a protesté contre l'atti-

tude de la police.

La ville est agitée comme aux plus mauvais jour. Le soir, la place et les rues avoisinant le théâtre sont envahies; les forcenés crient et sifflent. « A bas Senterre ! » semble un mot d'ordre. Les personnes qui pénétrent dans la salle ne sont pas moins animées, la dernière représentation comprenait la Juive, c'est au milieu des chants, des cris, des sifflets et des hurlements « A bas Senterre! » que l'on a essayé de jouer l'œuvre d'Halevy. Au dehors, un millier de personnes ont recommencé la scène des jours précédents; ce n'est que vers dix heures qu'on a pu les dissiper.

L'affaire prend en même temps une allure toute particulière. M. Senterre a assigné M. Ballay, propriétaire du journal radical le Petit Lyonnais, devant le tribunal civil et lui demande 300,000 francs de dommages-

intérêts.

L'assignation accuse Ballay d'être l'instigateur des manifestations scandaleuses organisées contre la direction, et de s'être servi de son journal comme d'un instrument personnel pour renverser le directeur, auquel il veut succéder.

Une dépêche envoyée au directeur du théâtre de Gand, par M. Ballay, témoignerait de l'intérêt qu'aurait le directeur du Petit Lyonnais à la chute du directeur du Grand-Théâtre. M. Roubaud, directeur de Gand, est le beau-frère de M. Senterre; M. Ballay l'ignorait, et c'est ce qui a tout fait découvrir. Le procès sera, paraît-il, plein de révelations.

Enfin, le préfet a constitué une commission choisie dans le conseil municipal et composée de MM. Noguès, Chavannes et Vacheron, pour examiner la situation théâeprem 25th 2007 oup is 77 teal . Stafette.)

Voyage du Président de la République.

En réponse au président de la chambre de commerce de Lyon, le maréchal de Mac-Mahon a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le président,

» Je vous remercie des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer au nom de la Chambre de commerce de Lyon; vous avez raison de penser que les intérêts militaires ne font pas l'objet exclusif de mes préoccupations: ce sont assurément des intérets bien graves et dont le développement et les progrès doivent tenir à cœur au pays et au chef de l'Etat, mais le commerce et l'industrie sont de trop utiles agents de prosperité nationale pour que je n'y consacre pas mon attention; aussi ai-je eu plaisir, monsieur le président, à vous entendre dire que le commerce lyonnais, même après les temps difficiles que nous avons traverses, est dans une situation satisfaisante.

» J'ai rencontré hier avec plaisir, en visitant quelques-unes de vos plus importantes usines, de vieux contre-maîtres, de vieux ou-

vriers qui non-seulement étaient dans les brique depuis de longues années, mais y avaient placé leurs enfants et leur sentants et leur en les ouvriers et les patrons lui et leur sentants d'affection qui peuvent si aiséme

» Vous êtes trop bons citoyens pour avec patriotisme les pharmeter des pharmeters pour patriotisme les pharmeters pour patriotisme les pharmeters pour patriotisme les pharmeters patri » Vous cres nop some surveus pour accepter avec patriotisme les char accepter avec patriotisme les char sont imposées au commerce et a l'in par la nécessité de subvenir au l'in reconstitution militaire. de l'ordre, et cette stabilité de gouven que vous invoquiez tout à l'heure, is ront l'essor du commerce et le dev ment de l'industrie. Le gouvernement comme vous, monsieur le président la question des traités de commerce de la question de la avantageux au progrètions.

» En ce moment même, celle élité cupe tres-activement et il espeta vérifier, dans un lexle commun les anciens à renouveler et coux qui sont

» Le gouvernement se souvient, mon le président, des triomphes rempette l'industrie lyonnaise aux exposition Vienne et de Philadelphie; vos produis avoir à lutter de nouveau avec la constant de la co rence étrangère dans cette exposition unicommendation unicomme selle de 1878 qui s'annonce sous la brillants auspices et à laquelle le com des nations étrangères est acquis des

» Les puissances nous ont temolgue teret qu'elles portaient à notre entrepris consiant, pour la plupart, la président leurs sections à des princes des familles périales et royales.

» Nous nous retrouverons là, Messi et je serai lieureux de constater une fois core votre succès.

Dillustration du commerce lyonnis l'honneur de votre cité, et vous lui donn un éclat nouveau en sortant vainqueur cette rivalité glorieuse.»

Le Président de la République a « du en outre plusieurs harangues of les, repréhensibles en certaines de phrases, mais leur importance s'effant vant les scènes tumultueuses dont Lyon le théâtre, et dont la présence du pr magistrat de la République a élé le pier nous n'osons pas dire le mobile. Les de ches télégraphiques de quelques journ radicaux et les réticences de l'Agence la nous avaient bien laissé deviner que tou s'était pas passé convenablement et con mément au programme officiel mis étions loin de penser que le désordre, n'y a pas d'autre mot pour caractériss que nous allons raconter, eut été por aussi loin:

Voici ce que raconte la Décentralisation

« Nous ne parlons pas des cris de: l'amnistie! poussés par des bandes de gui appostés derrière la voiture du maréchale suivant au pas de course; nous ne pas non plus de la visite à la Croix-Ro Dans les ateliers visités par le maren l'accueil a été très-convenable, et même dehors on semblait devoir se contenter centuer avec une intention marquée les de : Vive la République! en opposition de de : Vive le Marechal!

Mais le soir, le radicalisme s'en

donné à cœur joie.

» Après le diner, pendant que le me chal de Mac-Mahon se promenait dans salons, où les officiers étaient en gr nombre, mais les civils fort rares, la des Terreaux, la place de la Comédie rues Lafont et Puits-Gaillot ont été en la par des milliers d'individus qui ont fail longue manifestation des plus grossères des plus significatives. L'Hôtel-de-Ville trouvé enveloppé par toute cette armét quatre-septembristes qui ont hurlé la seillaise, le Ca ira, le Chant du départ el les impur pendant plusieurs heures. Egit couplets on poussait un formidable co Vive la Republique I et d'autres cris non promise gracieux, comme celui de : Vite l'amilia Puis on voulait que le maréchal partibalcon, et on demandait le Prisident, le sident, le Président; sur l'air des la plus le maréchal était déjà rentré dans sur l'air des la plus des ches partement pour se coucher, que les des et les cris se continuaient encore; les festants plants festants n'ont évacué que lorsque les deri-res lumières s'éleignaient dans les saloss Le même journal, rendant comple

prétendues illuminations spontanées, rapporte ce qui suit:

H nous faut dire quelques mots sur les illuminations d'hier et l'attitude d'une cerilluminations du public. L'Hôtel-de-Ville, le taine partie du public. L'Hôtel-de-Ville, le Grand-Théatre, le Palais Saint-Pierre, la Grand-La Poste et les mairies des Bourse, la Poste et les mairies des six arron-Bourse, is étaient illuminés officiellement. dissemble dissem

Sur la place des Terreaux se pressait une foule énorme pendant toute la soirée. Quelques perturbateurs avaient organise Queique des pour provoquer au désordes nous groupes échelonnés de distance en dre. Des 8 mirent à hurler: « Le maréchai au balcon! »

"Un employé de l'Hôtel-de-Ville étant venu fermer une fenêtre, les braillards le prirent pour le maréchal et lui firent une ovation de vociférations. Une averse de pluie les dissipa un moment, puis ils se reformèrent, et les cris : Amnistie! Amnistie! alternèrent dans ces groupes avec la Marseillaise, perent du Départ, et même, il faut le dire, avec le hideux Ca ira!

» A l'occasion de ces désordres, une trenlaine d'arrestations ont été opérées hier vers onze heures. »

Le Salut public, connu pour ses allures modérées et quasi-officieuses, ne peut s'empecher de constater le fait :

Depuis quelques jours, dit ce journal, il semble y avoir à Lyon des velleites d'agitation. Si un directeur de théâtre est en butte aux hostilités du parterre, des groupes mal intentionnés profitent de l'occasion pour faire entendre le refrain de Rouget de Lisle. Si les vœux des burgraves de la démocratie en faveur de l'amnistie ne sont appuyés ni par la population, ni par la majorité des mandataires du suffrage universel, comme il vient d'arriver à Lyon, bien vite on se venge en chantant la Marseillaise.

» Et l'on s'étonne que devant de pareilles dispositions, qui s'accusent chez les troublefête, les gendarmes et les sergents de ville soient armés de revolvers! Le profil de cette arme, enfermée dans un pacifique fourreau de cuir, nous semble au contraire un préservatif prudent qui empêche les imaginations

de se lancer à toute vapeur. »

amilles

une fois

inqueun

s de

s'effac

t Lyon

du pren le préte Les de

it et-cor

ordre, c

actéris

été por

marech

rquée le

ne le Di

it dans

en gr

té en ra

nt fail ossière e-Villes

e armél rié la H

ret les Entre

ble cri

non Di L'amnis

parul ent, le f lampie

DS 500

Quelles ont été les causes immédiates de cette manifestation? Il est difficile de le préciser avec certitude. emissorqui , etiloriem

Paris, 41 septembre, 8 h. mat. Le maréchal de Mac-Mahon, parti hier soir à 4 heures de Lyon, s'est arrêté à Lonsle-Saulnier, où il a recu le préfet, les corps élus et les autorités.

Il est arrivé à Poligny à 10 heures ; il y a été reçu par le duc d'Aumale et son étatmajor. Le maréchal est descendu à la sousprésecture. Partout il a reçu un accueil trèssympathique, aux cris de: « Vive le maréchall Vive la République l'»

Aujourd'hui, au conseil général de Lyon, il sera fait une interpellation sur l'incident de la préfecture.

Paris, 11 septembre, midi 51. Le maréchal de Mac-Mahon est parti de Poligny, dans la matinée, pour assister aux manœuvres.

Etranger.

SHIVE

Événements d'Orient.

Plusieurs journaux ont reçu des dépêches annoncant qu'un armistice de 15 jours avait été conclu entre la Turquie et la Ser-

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

L'Agence Hayas publie la dépêche suivante, datée de Vienne, 9 septembre:

« Il résulte des derniers avis de Constantinople que les négociations en vue de la Paix ont été très-activement reprises. On declare très haut, dans les régions officielles lurques, qu'il n'y aura pas d'armistice sans une entente préalable sur les préliminaires de paix.

» Les bases considérées les plus probables sont le statu quo ante bellum; une indemnité de guerre payée par la Serbie et le Montenegro; une rectification de frontière en laveur du Monténégro ; l'occupation d'Alexinatz jusqu'à paiement complet de l'indemnité de guerre serbe. »

On lit dans l'Opinion :

Le gouvernement serbe vient de faire remettre aux consuls des puissances européennes un nouveau memorandum constatant une longue série de nouveaux acles de barbarie commis par les Turcs dans les pays serbes qu'ils occupent.

Il n'y a pas à en douter, dit le document serbe, les Turcs brûlent les villages et dévastent le pays en vertu d'un plan prémédité, puisque ces actes ne peuvent se rapporter à aucune espèce de calcul stratégi-

Si les Turcs demandent une indemnité de guerre, l'Europe ne sera-t-elle pas en droit de leur répondre qu'ils l'ont dejà prise et au-delà? Ils joignent, en effet, à des ravages inutiles, des cruautés sans nom.

La victoire des Monténégrins entre Spouz et Podgoritza est confirmée.

A Grahovo, la bataille est imminente; elle n'a pas eu lieu encore parce que Mouktar et le prince Nikitza attendent l'un et l'autre des renforts.

On persiste à Constantinople à ne pas vouloir d'armistice et à demander la discussion immédiate des préliminaires de la paix.

Disons à l'honneur du gouvernement turc qu'il vient de causer à l'Europe une surprise agréable en payant les coupons arriéres de l'emprunt de 1855, échus au commencement du mois dernier.

Chronique Locale et de l'Ouest.

PASSAGE DE TROUPES.

Un détachement du 4° régiment de cuirassiers, composé de 13 officiers, 220 sousofficiers et soldats, 209 chevaux, couchera à Saumur le mercredi 20 septembre.

Le 32° régiment d'infanterie, composé de 39 officiers, 837 sous-officiers et soldats, 17 chevaux, couchera à Saumur le samedi 23 septembre.

Ils seront logés dans les quartiers Saint-Pierre et Nantilly.

Comme on le voit par cette note, c'est le samedi 23 que le 32 de ligne, musique en tête, fera de nouveau son entrée en notre ville. Il couchera aux Rosiers le lendemain dimanche et sera de retour à Angers dans la matinée du lundi 25 septembre.

Samedi dernier, le sieur André Robin, âgé de 61 ans, cultivateur, demeurant à Vivy, s'est donné la mort en se tirant un coup de fusil sous le menton.

Robin, infirme, souffrait beaucoup depuis longtemps, et ses voisins croient que depuis quelques mois il n'avait pas toujours sa raison.

L'Officiel publie un projet de loi portant approbation d'une convention passée entre le ministre des travaux publics et la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, présenté au nom de M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, président de la République française, per M. Albert Christophle, ministre des travaux publics.

Ce projet, déposé à la Chambre des députés dans la séance du 1er août, porte approbation de l'annexion des lignes de la Vendée et des Charentes à la Compagnie d'Orléans.

Fontevrault. — Le pèlerinage annuel à Notre-Dame-de-Pitié aura lieu dimanche prochain 17 septembre.

A 10 heures, bénédiction de la chapelle et de la statue du Sacré-Cœur. Sermon par M. l'abbé Christaud, curé de Sainte-Madéleine-du-Sacré-Cœur d'Angers.

A 2 heures 1/2, les vêpres, la procession, le sermon suivi d'un salut solennel à Notre-Dame-de-Pitié. Le sermon sera donné par M. l'abbé Cormeau, curé du Puy-Notre-Dame.

A la chute du jour, illumination en l'honneur de la sainte Vierge et retraite aux flambeaux.

Un récent procès donne de l'actualité à un arrêt rendu, il y a quelques mois, par la cour de Lyon, et reproduit tout dernièrement par les recueils de jurisprudence.

Le destinataire n'a pas le droit de publier les lettres qu'il a recues ayant un caractère confidentiel. Il peut être pour ce fait condamné à payer des dommages-intérêts à celui qui lui a adressé ces lettres.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder la palme d'officier d'académie à M. Jacquin Laurent, en religion frère Azarias, directeur de l'école chrétienne communale de Fresnay.

Jamais distinction honorifique n'a été mieux méritée. En effet, depuis 27 ans, le frère Azarias dirige, avec un zèle digne de tout éloge et le plus grand succès, une des écoles communales de Fresnay.

On écrit de Pontivy au Journal du Morbihan:

« Le nommé Le Dilly, avocat à Pontivy, l'un des plus chauds partisans de MM. Le Maguet el Cadoret, votre agresseur, vient d'être condamné à un an et un jour de prison par le tribunal correctionnel pour escro-

» Il y a six mois, il donnait le ton à la belle jeunesse de Pontivy, et vous avez pu juger vous-même de l'entrain qu'il mettait à

Sequestration d'un enfant de 4 ans et mauvais traitement exercé sur sa personne. — Sous cette inculpation a été écroné samedi, à la maison d'arrêt de Poitiers, le nommé Neau, ouvrier couvreur, demeurant à Saint-Simplicien.

Il tenait depuis plusieurs jours dans une sorte de caveau le pauvre petit être lorsque des personnes indignées d'une pareille conduite le dénoncèrent à la police.

Le seul crime commis par cet enfant avait été de détacher quelques poires d'un arbre du jardin de son père ou plutôt de son beau-

Neau est marié seulement depuis 6 mois avec la mère de la jeune victime.

Une singulière mystification. — Un jeune homme, habitant une commune voisine de Poitiers, avait courtisé, mais en vain, une jeune fille, domestique dans la même commune. Voyant ses avances repoussées et ayant acquis la certitude qu'elle devait se marier avec un autre jeune homme de Poitiers, il résolut de jouer un mauvais tour à ce dernier.

Il lui écrivit que sa fiancée avait été mortellement blessée par une vache qu'elle avait l'habitude de mener aux champs, qu'elle était morte, et que ses obsèques devaient avoir lieu le lendemain.

Cette lettre mit le pauvre fiancé au désespoir, et il se rendit au jour indiqué dans la commune afin de rendre les derniers devoirs à celle qui devait être sa femme à l'époque de la Saint-Michel.

Marrive, en pleurant, escorté de ses parents, tous revêtus de vêtements de deuil, sonne, et reste stupéfait, en voyant celle qu'il venait pour conduire au cimetière, lui ouvrir elle:même la porte.

On s'explique; le futur raconte, les larmes aux yeux, la mystification dont il a été victime; il montre la fatale lettre, les fiances s'embrassent, et l'affaire se terminera, comme dans tous les romans : par un ma-(Journal de la Vienne.) riage.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Un chasseur novice et un peu naif, paraît-il, chassait ces jours derniers, accompagné de quelques amis, aux alentours de notre ville.

» Un lièvre passe, il le manque, mais ses amis lui persuadent qu'il l'a tué. Comme l'animal ne se retrouve pas, ils lui affirment qu'il a été enlevé par le facteur d'une commune voisine, qu'ils prétendent avoir vu passer non loin de là.

» Notre Nemrod n'a rien de plus pressé que de se mettre en route, prend le chemin de fer à la station la plus voisine et arrive chez le facteur, qu'il menace d'une dénonciation en règle, s'il ne lui restitue pas son gibier.

» Par un singulier hasard, le facteur avait le matin même, tué, avec ou sans permis de chasse, un lièvre. Inquiet des menaces qui lui sont faites et préférant sacrifier son animal plutôt que de s'exposer à perdre sa place, il donne le lièvre.

» C'est ainsi qu'un chasseur maladroit put rapporter au logis une pièce de gibier qu'il n'avait pas tuée. S'il l'a mangée avec ses amis, il faut convenir que c'était justice, car incontestablement, sans eux, il serait revenu bredouille. »

VILLE DE MONTREUIL-BELLAY.

Assemblée et Foire de Saint-Lubin. Le dimanche 17 septembre 1876.

Le Maire de la ville de Montreuil-Bellay prévient le public que, comme les années précédentes, la foire et l'assemblée de Saint-Lubin se tiendront sur la promenade du Mail.

Il y aura des jeux de toutes sortes : danses publiques gratuites, ballons grotesques, courses à ânes, feu d'artifice.

Comme d'habitude, les marchands étalagistes, forains et autres, trouveront de bonnes places à leur disposition, aide et protection. CH. DE CAQUERAY, maire.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Un concours général pour le surnumérariat de l'administration des postes aura lieu le jeudi 28 septembre 1876.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1 m. 54, peuvent y prendre part.

Les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'État sont admis jusqu'à trente

La même latitude est accordée aux aides assermentés ayant participé pendant trois ans au moins au service des postes.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le directeur, chef du service des postes de leur département, qui leur donnera tous les renseignements dont ils au-

Aucune demande ne sera reçue après le 21 septembre.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 10 septembre 1876.

Versements de 96 déposants (14 nouveaux), 14,505 fr. »» c.

Remboursements, 7,120 fr. 70 c.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux payements sont priées de solder le deuxième terme payable en septembre.

Faits divers.

On écrit de Paris:

« Les orages se succèdent sur notre région; celui qui a éclaté vendredi, à deux heures et demie, a été court mais d'une grande violence; on dit que les grêlons ont tout haché sur leur passage. Samedi, nous avons eu une répétition de la journée de la veille: l'orage à éclaté entre midi et demi et une heure; la grêle est tombée en grande abondance, le sol en était couvert. Pendant l'orage, il y a eu des éclairs et plusieurs coups de tonnerre, dont un très-violent.

» Vers trois heures, comme la veille et l'avant-veille, il est tombé de la grêle. Une maison située rue Lévis, 54, à l'angle de la rue Legendre, a été atteinte par la foudre.

» La température reste relativement bas-

se; la zone de Paris continue à être la plus froide en Europe.

» On mande du Havre qu'une violente tempête règne sur toute la côte. La mer est très-grosse et les bourrasques sont très-violentes. On craint de nombreux sinistres. » rebande do chaussures rebande do chaussures revenu anageses revenu anageses revenu anageses

Une tempéte accompagnée de tonnerre et de pluiea éclaté ces jours derniers sur Windsor. Un météore ayant la forme et la grosseur apparente d'un boulet de canon, est tombé sur la chapelle Saint-George; ce météore venant de la direction du nord est descendu sur le quartier des Chevaliers militaires et a éclaté entre la porte de Henri VIII et la tour de la Jarretière. Il a renversé une partie des pierres du parapet. En éclatant, il a fait jaillir une pluie d'étincelles comme l'explosion d'un obus et a causé dans le château beaucoup d'alarme,

Pour les articles non signés : P. Goder.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16º ANNÉE)

PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rejou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Refusez toute contrefa-QOD. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de sabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans méde-cine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies. glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-lancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins. intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui . seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. - 88,000 cores, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestnart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. No 46,270: M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. - Nº 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irri-

tation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — Nº 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniatre. - Nº 18,744 : le docteur-médecin Shorland. d'une hydropisie et constination. — No 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle econo n se encore 50 fois son prix en medecines. En boî es: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. - Les Biscuits de Revalescière, En boites de 4, 7 et 60 francs. — La Rovalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. - Envoi contre bon de poste. les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M. Gon-DRAND, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. Russon, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. - Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, à Partir do 20

Départs de Saumur : 6 n. 20 m. matin.

11 — 30 — soir. 7 — 40 — + Départs de Poiliers! 5 h. 50 m. matin. 10 - 45 m. matin. 12 - 30 soir.

6 - 20 - -Tous ces trains sont omnib

P. GODET, propriétaire-gérant.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Balsso.	Valeurs au comptant.	Dernter cours.	Hausso	Balase.	Valeurs au comptant	Dernier cours.	Hausse	Baisse
3°/, jouissance décembre		n 05- n 75 n 22 n 22 n s		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 135 fr. p. j. nov Crédit Mobilier	755 p 201 25 490 p 430 n 636 25	1 25 5 = 10 n 1 25	ת ת מ ת ט ת מ מ	Canal de Suez, jouiss. janv. 70. Crédit Mobilier esp., j. juillet. Socièté autrichienne. j. janv OBLIGATIONS.	710 b 620 b	i de la La la	1 2 0 1807
- 1865, 4 / 1869, 3 / 1871, 3 / 1875, 4 / Banque de France, J. juillet. Comploir d'escompte, j. août. Créditagricole, 200 f. p. j. juill. Crédit Foncier colonial, 250 fr. Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	367 50 198 > 3660 - 695 > 380 > 385 -	1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2 50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. Midi, jouissance juillet Nord, jouissance juillet Orléans, jouissance octobre. Ouest, jouissance juillet, 65. Vendée, 250 fr. p. joniss. juill. Compagnie parisienne du Gaz. Société Immobilière, j. janv. C. gén. Transatlantique, j. juill.	1017 50 780 b 1380 c 1080 c 700 c 1440 c 23 x 315 c	9 50 n n n o 9 50 b n	11 25 17 50 5 »	Orléans Paris-Lyon-Méditerranée Est Nord Ouest Midi Deux-Charentes Vendée Canal-de Suez	931 75 938 a 928 25 934 a 930 a 933 a 933 a 939 50 537 50)))))))

CHEMIN DE FER D'ORLEANS, GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1er mai 1876). DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGLAS.

Letrain d'Angers, qu'ls'arrête a Saumur, arrivel

form

The RIM RIVE of the state of th

w sy trip parts (C-10) is D is Double

lis serupi louds dans les quara la La La La La La Vuyant ses avances repoussées et

Pactures, Têtes de Lettres, Circulaires, Mandats, Cartes d'adresse, Affiches de toutes dimensions, Etats administratifs, Impressions de brochure et autres ouvrages, Lettres de faire part de naissance, de mariage, de décès, Cartes de visite.

AUTOGRAPHIE

Gros et détail.

Spécialité d'Enveloppes bulle pour administration. — Fabrique de Registres à dos élastique. — Boîtes de bureau sur mesure.

reliures de luxe et ordinaires.

Elude de M. ROBINEAU, notaire à Saumur.

l'orage a éclaté entre must et demi et

a Les oraces se succèdent sor notre ré-

cion ; celus qui a delató veneradi , à deux

al ob correct al ab nombred our us sucha

ADJUDICATION

En l'étude de Me Robineau, notaire à Saumur,

Le dimanche 24 septembre, à midi,

DES BIENS

Ci-après désignés.

1º UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Jean, no 33, nouvellement restaurée, occupée par Mile Moron, marchande de chaussures.

Revenu annuel: 1,100 fr. Mise à prix : 15,000 fr. 2º UNE MAISON, située à Saumur,

rue Saint-Jean, nº 31, occupée par M. Dron, teinturier. 500 fr. Revenu annuel:

Mise à prix : 6,000 fr. 3º UNE MAISON DE PRODUIT, située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, n 16.

Revenu annuel: 420 fr. Mise à prix: 3,500 fr. 40 UN JARDIN, avec pavillon, réservoir, pièce d'eau, situé à Saumur,

M. Milon. Mise à prix: 5,000 fr. S'adresser à Me Robineau, notaire

à Saumur.

route de Saint-Lambert, joignant

PRÉSENTEMENT,

FABRIQUE ET COMMERCE

Boissellerie, Tonnellerie, Bois Merrain, Cercles, Lattes

> et autres articles. Bonne clientèle.

Sans être du métier, on peut exploiter ces industries.
S'adresser à M. Z. Legue, à Sau-(454)

A VENDRE

DE SUITE.

En bloc ou par lots.

UN PRE

D'une contenance de 15 hectares 50 ares, situé près Saumur, au lieu dit les Huraudières, dans lequel se trouve bâtie une charmante maison avec ses communs, et deux jardins; le tout affermé 1,800 francs.

S'adresser, pour traiter, à MM. MESNARD et JERETTE, qui se trouve-ront tous les samedis et dimanches à l'étude de Me CLOUARD, notaire, et à ce dernier, chargé de la vente et dépositaire des titres de propriété.

COMMUNE DES ROSIERS.

CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE

Montant des travaux à exécuter :

66,150 francs.

Le Maire de la commune des Rosiers, officier de la Légion d'Honneur, décoré de Juillet. prévient les entre-preneurs de travaux publics qu'il sera procede, le dimanche 24 septembre courant, à la Mairie de cette commune, à midi, à l'adjudication des travaux à faire pour la construction d'une Mairie.

Cette adjudication aura lieu au rabais, sur soumissions cachetées.

L'évaluation des travaux est de 66,150 francs, compris les dépenses imprévues et les honoraires de l'architecte.

Les concurrents pourront prendre connaissance des plans, du devis et du cahier des charges, au secrétariat de la Mairie, jusqu'au samedi 23 cou-

Mairie des Rosiers, le 1er septembre 1876.

Le Maire, E. TESSIE DE LA MOTTE.

En totalité ou par parties,

VASINDSIGAVES

PROPRES AU COMMERCE DES VINS

Situées à Saumur, rue des Basses-

Perrières.

S'adresser à M. Pasquier, pharmacien. (268)

A VENDRE UN CHIEN DANOIS

Bien dresse.

S'adresser au bureau du journal.

Sera a SAUMUR les 15 et 16 de chaque mois, rue des Païens, 8

CHOCOLAT-MENIER
CHOCOLAT-MENIER

LA CHASSE

est expressément réservée sur la propriété de la **Bibardière**, communes d'Allonnes et de Vivy. (43)

Rue de l'Hôtel - de - Ville, 17, à Saumur.

JOURNAL DU DINANCER RECUEIL LITTERAIRE ILLUSTRE

Paraissant chaque semaine avec if pages de texte et gravores inédits et un morceau de musique.

ABONNEMENTS:

Un an . 8 fr. Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, a nom de l'Administrateur, place Surt Andre des Ants, it, à paris.

La collection se compose actuels ment de 30 volumes renfermants ouvrages des maillans shleutston.

ouvrages des meilleurs intents temporains.
Le volume proché pour paris 5 ts.
de pour les départements 1 ts.

Saumur, imprimerle P, 00087.